MINISTÈRE
DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

COUR D'APPEL DE BASSE-TERRE
SERVICE ADMINISTRATIF REGIONAL

PRESTATIONS DE TELESURVEILLANCE ET DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ANTI-INTRUSION, DE CONTROLE D'ACCES ET DE VIDEO-SURVEILLANCE POUR LES JURIDICTIONS DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE BASSE-TERRE

ANNEXE 2 – Bordereau de prix unitaires

Après avoir pris connaissance du marché, je m'engage/nous nous engageons, sans réserve, à exécuter les prestations définies dans le présent marché au prix indiqués au bordereau de prix.

Mon offre/Notre offre me/nous lie pour la durée de validité des offres fixée à 60 jours à compter de la remise de la proposition.

Maintenance curative et intervention

1/ Prix d'une heure de main d'œuvre (jours ouvrables et heures ouvrables (de 6 à 18h))

Désignation	P.U. - H.T.	TVA	P.U. - T.T.C.
Main d'œuvre			
Technicien (généralités – équipements terminaux – paramétrages)	……		……

2/ Prix d'un déplacement

Désignation	P.U. - H.T.	TVA	P.U. - T.T.C.
Déplacement			
Interventions du lundi au vendredi de 6h00 à 18h00	……		……
Interventions week-end et jours féries	……		……

Ces prestations sont gérées par l'émission de bons de commandes qui auront préalablement fait l'objet d'un devis accepté par l'Administration.
Sur chaque devis devra apparaître une ligne pour le prix horaire unitaire d'intervention multiplié par le nombre d'heure d'intervention, une ligne pour le cout du déplacement et une ligne pour le cout du matériel à remplacer.

Télésurveillance : intervention physique sur alarme

Prix d'une intervention

Désignation	P.U. - H.T.	TVA	P.U. - T.T.C.
Déplacement			
Interventions – Sites Guadeloupe	……		……

Date, signature et cachet de la société